

## Découvrez l'aide au permis de conduire proposé par le CCAS de Ciry le Noble.

Vous voulez passer votre permis B et avez besoin d'un complément au financement des heures de conduite ?

Vous avez entre 18 à 21 ans, êtes inscrit dans une auto-école et engagé dans un parcours professionnel (salarié(e), étudiant(e), lycéen(ne)) ou demandeur d'emploi ?

L'aide au permis de 250 € peut vous concerner contre 8h de bénévolat associatif ou communal et dans la limite des crédits alloués.

Vous pouvez constituer un dossier de demande d'aide au permis auprès du CCAS de Ciry le Noble **jusqu'au 17 mai 2024**.

Dossier téléchargeable sur le site internet de la mairie

**Pour en savoir plus :** prenez contact avec le CCAS de Ciry le Noble au 03.85.79.96.44 ou par mail à [ccas@cirynoble.fr](mailto:ccas@cirynoble.fr) pour obtenir toutes les précisions nécessaires adaptées à votre situation personnelle.

